

Taux d'imposition marginaux les plus élevés pour 2013 (mis à jour au 31 juillet 2013)

	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario ¹	Québec	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse ²	Île-du-Prince-Édouard	Terre-Neuve-et-Labrador	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Non-résidents du Canada
Taux d'imposition marginaux les plus élevés (%)														
Revenus ordinaires	43,70 %	39,00 %	44,00 %	46,40 %	46,41/ 49,53 %	49,97 %	45,07 %	46,50/ 50,00 %	47,37 %	42,30 %	42,40 %	43,05 %	40,50 %	42,92 %
Dividendes non déterminés ***	33,71 %	27,71 %	33,33 %	39,15 %	32,57/ 36,47 %	38,54 %	33,05 %	31,83/ 36,21 %	38,56 %	29,96 %	30,41 %	29,65 %	28,96 %	*
Dividendes déterminés **	25,78 %	19,29 %	24,81 %	32,26 %	29,54/ 33,85 %	35,22 %	24,91 %	31,23/ 36,06 %	28,70 %	22,47 %	15,93 %	22,81 %	27,56 %	*
Gains en capital	21,85 %	19,50 %	22,00 %	23,20 %	23,20/ 24,77 %	24,99 %	22,54 %	23,25/ 25,00 %	23,69 %	21,15 %	21,20 %	21,53 %	20,25 %	21,46 %

¹ Le taux le moins élevé s'applique au revenu de plus de 135 054 \$ jusqu'à 509 000 \$; le taux le plus élevé s'applique au revenu de plus de 509 000 \$.

² Le taux le moins élevé s'applique au revenu de plus de 135 054 \$ jusqu'à 150 000 \$; le taux le plus élevé s'applique au revenu de plus de 150 000 \$.

* Les dividendes gagnés par des non-résidents sont sujets à un impôt de 25 %; ce taux peut être réduit par l'application d'une convention fiscale.

** De façon générale, les dividendes déterminés sont ceux payés à même le revenu assujéti au taux général d'imposition fédéral des sociétés à l'exclusion, toutefois, du revenu de placement.

*** De façon générale, les dividendes non déterminés sont ceux payés par les SPCC à même le revenu qui est admissible à la DPE ou à même le revenu de placement.